

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif aux transferts d'office à Wallonie-Bruxelles
Enseignement**

A.Gt 18-07-2019

M.B. 30-08-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, l'article 87, § 3, remplacé par la loi spéciale du 6 janvier 2014 relative à la sixième réforme de l'Etat ;

Vu le décret spécial du 7 février 2019 portant création de l'organisme public chargé de la fonction de pouvoir organisateur de l'enseignement organisé par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2019 déterminant les modalités de transfert vers Wallonie-Bruxelles Enseignement;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 18 juillet 2019;

Sur proposition du Ministre de la Fonction publique;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les membres du personnel transférés d'office à Wallonie-Bruxelles Enseignement, visés à l'article 3, 1^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 juin 2019 déterminant les modalités de transfert vers Wallonie-Bruxelles Enseignement, sont :

1^o mandataire :

	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
M.	LETURCQ	Didier	1	Fonctionnaire général	1

2^o agents statutaires :

	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
M.	AUFORT	Yvan	1	Administratif	1
Mme	BAES	Josiane	2	Administratif	1
Mme	BEAURAIND	Jackie	2	Administratif	1
Mme	BOCAUX	Héloïse	1	Administratif	1
M.	BOTTIER	Jean-Samuel	2+	Administratif	1
Mme	CATHERINE	Marie-Claire	3	Administratif	1
Mme	CHRISTOPHE	Françoise	1	Administratif	1
M.	CORNEZ	Patrick	2	Administratif	1
M.	DEGEE	Frédéric	1	Administratif	1

	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
Mme	DEHEZ	Catherine	2+	Administratif	1
M.	DUCHATEL	Jean-Paul	2+	Administratif	3
Mme	FERON	Odette	1	Administratif	1
Mme	GARANT	Nadine	1	Administratif	1
Mme	GHALI	Hind	1	Administratif	1
M.	GODEAUX	Lorenzo	1	Administratif	1
Mme	GUISSET	Catherine	1	Administratif	1
Mme	HAYOUF	Hayat	3	Administratif	1
M.	LATINIS	Philippe	2	Administratif	1
Mme	LEBEAU	Dominique	2	Administratif	1
M.	LENFANT	Pierre-Emmanuel	1	Administratif	1
M.	MAIRE	David	1	Administratif	1
Mme	PIROTTE	Isabelle	2	Administratif	1
Mme	PONIEWIERA	Isabelle	2	Administratif	1
Mme	SANNA	Antoinette	2	Administratif	1
M.	TIBESAR	Thomas	1	Administratif	1
M.	VANDERBEKEN	Frank	2	Administratif	1
Mme	VANHELLEPUTTE	Christel	2	Administratif	1

3° membres du personnel engagés sous contrat de travail :

	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
M.	CEUPPENS	Alain	2+	Administratif	2
Mme	DEBODINANCE	Fabienne	3	Administratif	1
Mme	GILOT	Valérie	2	Administratif	1
Mme	HANTSON	Daphné	1	Administratif	1
Mme	LAACHIRI	Soumaya	3	Administratif	1
Mme	LIBION	Jocelyne	1	Administratif	1
Mme	MAGGI	Julie	2+	Administratif	2
Mme	SERRE	Delphine	2+	Administratif	1
Mme	SPINETTE	Chantal	3	Administratif	1
M.	TOUZRI	Abdelfattah	1	Administratif	1
Mme	UWAMAHORO	Valérie	2+	Administratif	2
M.	VERSCHELDEN	Joël	2	Administratif	1

Article 2. - Les membres du personnel transférés d'office à Wallonie Bruxelles Enseignement, visés à l'article 3, 2°, du même arrêté, sont :

	NOM	Prénom	Niveau	Catégorie	Groupe de qualification
Mme	GUILLAUME	Caroline	1	Administratif	1
M.	LESNE	Philippe	1	Administratif	1
Mme	MORCIMEN	Leyla	1	Administratif	1
Mme	TILLEMANS	Debora	1	Administratif	1

Article 3. Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

Article 4. Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 juillet 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des chances et des Droits des femmes,

R. DEMOTTE

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,

A. FLAHAUT